

**Fiche de données de sécurité**  
conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

Date d'impression: 22.10.2018

**SAKRET Revêtement épais 1K FASER**

Page 1 de 8

Numéro de matériau:

**CHAPITRE 1: Identification de la substance ou du mélange et de la société****1.1. Identification du produit** SAKRET Revêtement épais 1K FASER**1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées****Utilisation de la substance/du mélange**

Revêtement épais bitumeux; revêtement

**Utilisations déconseillées**

Toute utilisation non conforme.

**1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité**

Nom de la société:	SAKRET AG/SA	
Rue:	Gewerbestr. 1	
Ville:	4500 Soleure	
Téléphone:	+41 32 624 55 40	Téléfax: +41 32 624 55 49
Département responsable des informations:	SAKRET AG/SA Tél: +41 32 624 55 40	

**1.4. Numéro d'appel d'urgence:** Tox Info Suisse, Zürich  
Tél : 145**CHAPITRE 2: Dangers possibles****2.1. Classification de la substance ou du mélange****Classification conformément au règlement (CE) n°1272/2008 [CLP]**

Le mélange n'est pas classé comme dangereux au sens du règlement (CE) n°1272/2008.

**2.2. Éléments d'étiquetage****Étiquetage particulier de certains mélanges**

EUH208	Contient 1,2-Benzisothiazol-3(2H)-on. Peut entraîner des réactions allergiques.
EUH210	Fiche de données de sécurité disponible sur demande.

**2.3. Autres dangers**

Pas d'information disponible.

**CHAPITRE 3: Composition/Informations sur les composants****3.2. Mélanges****Caractérisation chimique**

Émulsion bitumeuse anionique aqueuse

**Autres informations**

Le produit ne contient pas de substances SVHC et aucune substance PBT listée.

**CHAPITRE 4: Mesures de premier secours****4.1. Description des mesures de premier secours****Informations générales**

En cas d'accident ou de malaise, consulter immédiatement un médecin (si possible, présenter les instructions d'utilisation ou la fiche de données de sécurité).

Date d'impression: 22.10.2018

**SAKRET Revêtement épais 1K FASER**

Page 2 de 8

Numéro de matériau:

**Après inhalation**

En cas d'accident par inhalation : Placer la personne concernée à l'air frais et la calmer. En cas d'irritation des voies respiratoires, consulter un médecin.

**Après contact avec la peau**

Retirer immédiatement les vêtements souillés et trempés. En cas de contact avec la peau, laver immédiatement avec beaucoup d'eau et du savon. En cas d'irritation de la peau : Consulter un médecin/obtenir des soins médicaux.

**Après contact avec les yeux**

Rincer soigneusement et abondamment avec une douche oculaire ou de l'eau. En cas de troubles ou de symptômes persistants, consulter un ophtalmologiste.

**Après ingestion**

Rincer abondamment la bouche avec de l'eau. Faire boire beaucoup d'eau par petites gorgées (effet de dilution). Ne PAS faire vomir. Dans tous les cas de doute ou si les symptômes persistent, consulter un médecin.

**4.2 Principaux symptômes aigus ou différés et effets**

Pas d'information disponible.

**4.3 Indications des soins médicaux immédiats ou traitement particulier**

Traitement symptomatique.

**CHAPITRE 5: Mesures de lutte contre le feu**

**5.1. Moyens d'extinction**

**Moyens d'extinction appropriés**

Dioxyde de carbone (CO<sub>2</sub>), moyens d'extinction secs, mousse résistant à l'alcool, eau pulvérisée, sable.

**Moyens d'extinction inappropriés**

Jet d'eau

**5.2. Risques particuliers résultant de la substance ou du mélange**

En cas d'incendie peuvent se former du monoxyde de carbone, du dioxyde de carbone (CO<sub>2</sub>), de l'oxyde de soufre, de l'oxyde d'azote (NO<sub>x</sub>).

**5.3. Informations pour la lutte contre le feu**

Porter un appareil respiratoire autonome et des vêtements de protection.

**Informations supplémentaires**

Recueillir l'eau d'extinction contaminée. Ne pas rejeter dans les eaux et les canalisations.

Déterminer les mesures d'extinction adaptées à l'environnement.

Pour protéger le personnel et pour refroidir les récipients dans la zone dangereuse, utiliser un jet d'eau pulvérisée.

**CHAPITRE 6: Mesures en cas de dispersion accidentelle**

**6.1. Précautions individuelles, équipements de protection et procédure d'urgence**

Voir mesures de protection aux points 7 et 8.

**6.2. Mesures de protection de l'environnement**

Ne pas rejeter dans les eaux et les canalisations.

**6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage**

Absorber avec un produit absorbant (sable, kieselguhr, neutralisateur d'acide, liant universel).

Traiter le matériau absorbé conformément au chapitre Élimination.

Nettoyer soigneusement les objets et surfaces souillés en conformité avec les réglementations environnementales.

**6.4. Référence à d'autres chapitres**

Voir chapitre 8.

**CHAPITRE 7: Manipulation et stockage**

**7.1. Mesures de protection pour une manipulation sûre**

**Fiche de données de sécurité**  
conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

Date d'impression: 22.10.2018

**SAKRET Revêtement épais 1K FASER**

Page 3 de 8

Numéro de matériau:

**Informations pour une manipulation sûre**

Au travail, porter des vêtements de protection adaptés (voir chapitre 8.)  
Éviter tout contact avec la peau, les yeux et les vêtements.

**Informations sur la protection incendie et contre les explosions**

Mesures habituelles pour prévenir un incendie.

**7.2. Conditions d'unstockagesûrtenantcomptedesincompatibilités****Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage**

Conserver le récipient bien fermé dans un endroit frais et bien ventilé.

**Informations sur la compatibilité de stockage**

Ne pas stocker avec des substances explosives, des matières comburantes, des liquides comburants,  
des substances radioactives, des substances infectieuses, des produits alimentaires et d'alimentation.

**Autres informations concernant les conditions de stockage**

Garantir une aération suffisante de l'espace de stockage.  
Protections contre le gel, la chaleur.  
Protéger du rayonnement direct du soleil.  
Température de stockage: 5-35 °C

Classe de stockage selon TRGS

510:

10-13

**7.3. Utilisations finales spécifiques**

Voir chapitre 1.

**CHAPITRE 8: Restriction et contrôle de l'exposition/Équipements de protection personnels****8.1. Paramètres à surveiller****8.2. Restriction et contrôle de l'exposition****Dispositifs de contrôle techniques appropriés**

Garantir une aération suffisante.

**Mesures de protection et d'hygiène**

Toujours bien fermer le récipient après la prise de produit. Au travail, ne pas manger, boire, fumer ou  
prendre de la drogue. Se laver les mains avant les pauses et à la fin du travail.

**Protection des yeux/du visage**

Porter des lunettes de protection; lunettes chimiques (si des projections sont possibles). DIN 166

**Protection****des mains**

Porter des gants de protection adaptés.

Type de matière:

NBR (caoutchouc nitrile).

PVC (chlorure de polyvinyle).

Les gants de protection doivent satisfaire aux spécifications de la directive européenne CE  
89/686/CEE et à la norme en résultante EN 374.

**Protection corporelle**

Vêtements de protection. DIN 14605

Les normes minimales pour les mesures de protection lors de la manipulation des substances de  
travail sont répertoriées dans TRGS 500.

**Protection****respiratoire**

En cas d'utilisation conforme et de conditions normales, une protection respiratoire n'est pas nécessaire.  
Une protection respiratoire est nécessaire en cas de:  
dépassement de la valeur limite  
production/formation d'aérosols.

Date d'impression:  
22.10.2018

## SAKRET Revêtement épais 1K FASER

Numéro de matériau:

Page 4 de 8

Équipement de protection respiratoire approprié:  
dispositif de filtre combiné (DIN EN 141). Type de filtre: A/P2.

### Restriction et contrôle de l'exposition environnementale

Aucune précaution particulière n'est nécessaire.

## CHAPITRE 9: Propriétés physiques et chimiques

### 9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques de base

Etat physique: pâte  
Couleur: marron foncé  
Odeur: faible

#### Norme d'essai

Valeur pH ~12

#### Modifications d'état

Point de fusion: ~0 °C

Point d'ébullition et domaine d'ébullition: >100 °C

Point d'inflammation: non déterminé

#### Risques d'explosion

aucun

Limite d'explosion inférieure: non déterminée

Limite d'explosion supérieure: non déterminée

Température d'ignition: non déterminée

#### Propriétés oxydantes:

aucune

Pression de vapeur: non déterminée

Densité: env. 0,8 g/cm<sup>3</sup>

Solubilité dans l'eau: miscible

#### Solubilité dans d'autres solvants

miscible avec la plupart des solvants organiques

Viscosité dyn.: non déterminée

### 9.2. Autres informations

Pas d'information disponible.

## CHAPITRE 10: Stabilité et réactivité

### 10.1 Réactivité

Pas d'information disponible.

### 10.2 Stabilité chimique

Stable en cas de stockage et d'utilisation conformes.

### 10.3 Possibilité de réactions dangereuses

Pas d'information disponible.

### 10.4 Conditions à éviter

Protections contre la chaleur, le gel, le rayonnement UV/la lumière du soleil

### 10.5 Matières incompatibles

Substances à éviter: agents oxydants, forts

### 10.6 Produits de décomposition dangereux

En cas d'incendie peuvent se former du monoxyde de carbone, du dioxyde de carbone (CO<sub>2</sub>), de l'oxyde de soufre, de l'oxyde d'azote (NO<sub>x</sub>).

Date d'impression: 22.10.2018

**SAKRET Revêtement épais 1K FASER**

Page 5 de 8

Numéro de matériau:

## CHAPITRE 11: Informations toxicologiques

### 11.1. Informations sur l'effet toxicologiques

#### **Toxicocinétique, métabolisme et distribution**

Pas de données disponibles.

#### **Toxicité aiguë**

Sur la base des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

#### **Irritation/Effets corrosifs**

Sur la base des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

#### **Effets sensibilisants**

Sur la base des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis. Peut provoquer une sensibilisation chez les personnes sensibles.

#### **Toxicité spécifique d'organes cibles en cas d'exposition unique**

Sur la base des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

#### **Effets graves après exposition répétée ou prolongée**

Sur la base des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

#### **Effets cancérogènes, mutagènes ou toxiques pour la reproduction**

Sur la base des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

#### **Risque d'aspiration**

Sur la base des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

#### **Effets spécifiques lors des essais sur animaux**

Pas de données disponibles.

## CHAPITRE 12: Informations relatives à l'environnement

### 12.1 Toxicité

Pas de données disponibles.

### 12.2. Persistance et dégradabilité

Pas de données disponibles.

### 12.3. Potentiel de bioaccumulation

Pas d'information sur le potentiel de bioaccumulation.

### 12.4. Mobilité dans le sol

Pas de données disponibles.

### 12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

Les composants de cette préparation ne répondent pas aux critères de classification PBT ou vPvB.

### 12.6. Autres effets indésirables

Pas de données disponibles.

## CHAPITRE 13: Informations sur l'élimination

### 13.1. Procédure de traitement des déchets

#### **Recommandation**

Élimination conformément aux prescriptions légales. Concernant l'élimination des déchets, consulter le service de traitement des déchets compétent. Les emballages non contaminés et vides peuvent être recyclés.

#### **Clé de déchet du produit**

170302 Déchets de construction et de démolition (y compris déblais provenant de sites contaminés); Mélanges bitumineux, goudron et produits goudronnés; Mélanges bitumineux autres que ceux visés à la rubrique 17 03 01.

Date d'impression: 22.10.2018

**SAKRET Revêtement épais 1K FASER**

Page 6 de 8

Numéro de matériau:

**Clé de déchet résidus du produit**

170302 Déchets de construction et de démolition (y compris déblais provenant de sites contaminés); Mélanges bitumineux, goudron et produits goudronnés; Mélanges bitumineux autres que ceux visés à la rubrique 17 03 01.

**Clé de déchet emballage contaminé**

150203 Déchets d'emballage, absorbants, matériaux filtrants, chiffons d'essuyage et vêtements de protection autres que ceux visés à la rubrique 15 02 02.

**Elimination des emballages contaminés et nettoyants recommandés**

Les emballages contaminés doivent être traités comme la substance.

**CHAPITRE 14: Informations concernant le transport**

**Transport terrestre (ADR/RID)**

<b><u>14.1. Numéro ONU:</u></b>	Non limité
<b><u>14.2. Nom d'expédition ONU:</u></b>	Non limité
<b><u>14.3. Classes de risque de transport:</u></b>	Non limité
<b><u>14.4. Groupes d'emballage:</u></b>	Non limité

**Transport fluvial (ADN)**

<b><u>14.1. Numéro ONU:</u></b>	Non limité
<b><u>14.2. Nom d'expédition ONU:</u></b>	Non limité
<b><u>14.3. Classes de risque de transport:</u></b>	Non limité
<b><u>14.4. Groupes d'emballage:</u></b>	Non limité

**Transport maritime (IMDG)**

<b><u>14.1. Numéro ONU:</u></b>	Non limité
<b><u>14.2. Nom d'expédition ONU:</u></b>	Non limité
<b><u>14.3. Classes de risque de transport:</u></b>	Non limité
<b><u>14.4. Groupes d'emballage:</u></b>	Non limité

**Transport aérien (ICAO)**

<b><u>14.1. Numéro ONU:</u></b>	Non limité
<b><u>14.2. Nom d'expédition ONU:</u></b>	Non limité
<b><u>14.3. Classes de risque de transport:</u></b>	Non limité
<b><u>14.4. Groupes d'emballage:</u></b>	Non limité

**14.5. Risques environnementaux**

DANGEREUX POUR L'ENVIRONNEMENT:	non
---------------------------------	-----

**14.6. Précautions particulières pour l'utilisateur**

Voir chapitres 6-8.

**14.7. Transport de produits en vrac conformément à l'annexe II de la convention MARPOL 73/78 et au code IBC**

Non pertinent.

**CHAPITRE 15: Législation**

**Fiche de données de sécurité**  
conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

Date d'impression: 22.10.2018

**SAKRET Revêtement épais 1K FASER**

Numéro de matériau:

Page 7 de 8

**15.1. Règlementation/législation sur la sécurité, la santé et l'environnement spécifique à la substance ou au mélange****Règlements UE****Informations supplémentaires**

La préparation n'est pas classée comme dangereuse au sens de la directive 1999/45/CE.  
Le mélange n'est pas classé comme dangereux au sens du règlement (CE) n°1272/2008 [GHS].  
N'est pas soumis à 96/82/CE.

**Règlements nationaux**

Ordonnance sur les accidents majeurs:	N'est pas soumis à l'ordonnance sur les accidents majeurs.
N° de catalogue. selon l'ordonnance sur les accidents majeurs:	
Seuils quantitatifs:	
Classe de danger pour l'eau:	1 - faiblement dangereux pour l'eau
Statut:	Règle de mélange conformément à VwVwS annexe 4, n°3

**15.2. Analyse de la sécurité de la substance**

Les évaluations de la sécurité chimique pour les substances de ce mélange n'ont pas été effectuées.

**CHAPITRE 16: Autres informations****Modifications**

Rév. 1.00; 04.05.2015, nouvelle création:

**Abréviations et acronymes**

ADR: Accord européen sur le transport des marchandises dangereuses par route  
CAS Chemical Abstracts Service  
DNEL: Derived No Effect Level  
IARC: INTERNATIONAL AGENCY FOR RESEARCH ON CANCER  
International Carriage of Dangerous Goods by Road)  
IMDG: International Maritime Code for Dangerous Goods  
IATA: International Air Transport Association  
IATA-DGR: Dangerous Goods Regulations by the "International Air Transport Association" (IATA)  
ICAO: International Civil Aviation Organization  
ICAO-TI: Technical Instructions by the "International Civil Aviation Organization" (ICAO)  
GHS: Globally Harmonized System of Classification and Labelling of Chemicals  
GefStoffV: Ordonnance sur les substances dangereuses (Ordinance on Hazardous Substances, Germany)  
LOAEL: Lowest observed adverse effect level  
LOAEC: Lowest observed adverse effect concentration  
LC50: Lethal concentration, 50 percent  
LD50: Lethal dose, 50 percent  
NOAEL: No observed adverse effect level  
NOAEC: No observed adverse effect level  
NTP: National Toxicology Program  
N/A: not applicable  
OSHA: Concerning the International Transport of Dangerous Goods by Rail)  
PNEC: predicted no effect concentration  
PBT: Persistent bioaccumulative toxic  
RID: Règlement international concernant le transport des marchandises dangereuses par chemin de fer (Regulations Concerning the International Transport of Dangerous Goods by Rail)  
SARA: Superfund Amendments and Reauthorization Act  
SVHC: substance of very high concern  
TRGS Règles techniques pour les matières dangereuses  
TSCA: Toxic Substances Control Act  
VOC: Volatile Organic Compounds  
VwVwS: Directive administrative sur les substances dangereuses pour les eaux  
WGK: Classe de pollution des eaux

**Fiche de données de sécurité**  
conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

SAKRET AG/SA

Date d'impression: 22.10.2018

**SAKRET Revêtement épais 1K FASER**

Numéro de matériau:

Page 8 de 8

**Contenu des phrases H et EUH (numéro et texte complet)**

EUH208 Contient 1,2-Benzisothiazol-3(2H)-on. Peut produire des réactions allergiques.  
EUH210 Fiche de données de sécurité disponible sur demande.

**Autres informations**

Les informations contenues dans cette fiche de données de sécurité correspondent à l'état actuel de nos connaissances au moment de l'impression. Les informations visent à vous donner des conseils sur la manipulation du produit mentionné dans cette fiche de données de sécurité pendant le stockage, le traitement, le transport et l'élimination. Les informations ne sont pas transmissibles à d'autres produits. Dans la mesure où le produit est mêlé, mélangé ou mis en œuvre avec d'autres matériaux ou est soumis à un traitement, les informations contenues dans cette fiche de données de sécurité peuvent ne pas être applicables au nouveau matériau fabriqué.

---

*(Les données concernant les ingrédients dangereux sont tirées de la dernière version de la fiche de données de sécurité du fournisseur en amont.)*